

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1880.

Crédit de 100,000 francs au Ministère de l'Intérieur pour la confection des tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. THONISSEN.

MESSIEURS,

Dans la séance du 14 avril, M. le Ministre de l'Intérieur a déposé un projet de loi ayant pour objet l'allocation d'un crédit spécial de 100,000 francs, pour la composition des tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux.

On sait que c'est sur l'initiative des Chambres elles-mêmes que le Gouvernement a entrepris la confection de ce travail, dont la haute utilité est universellement reconnue.

L'Exposé des motifs fourni à l'appui de la demande du précédent crédit pour le même objet, déposé à la séance de la Chambre du 16 janvier 1877, fait connaître tous les rétroacts relatifs à la confection des tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux.

L'Exposé des motifs présenté à l'appui du projet actuel indique les faits accomplis depuis cette époque.

La demande du Gouvernement se trouve ainsi complètement justifiée.

Toutes les sections ont approuvé le projet de loi, et la section centrale, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
J. THONISSEN.

Le Président,
J. DESCAMPS.

(1) Projet de loi, n° 127.

(2) La section centrale, présidée par M. DESCAMPS, était composée de MM. LE HARDY DE BEAULIEU, DE FRÉ, THONISSEN, STRUYE, DE BRUYN et BOCKSTAEL.